

1 - PRE-INSCRIPTION

Aller sur le site du lycée : <https://www.lycee-ndfontenay.com/>
pour compléter le formulaire de pré-inscription en ligne pour toute demande d'inscription en :

- 3ème Prépa-Métiers,
- lycée professionnel (CAP MF, ATMFC, IMTB, Bac Professionnel TMA/TCB)
- lycée général (Bac Général : seconde générale et technologique, première, terminale)
- lycée technologique (Seconde Tremplin, Seconde Tremplin Santé Social, Seconde générale et technologique, 1ère STI2D, ST2S, STL, STMG ou terminale STI2D, ST2S, STL, STMG).

Cliquer ici :



Vous complétez votre dossier de préinscription en ligne et joignez les pièces demandées :

- bulletin du 1^{er} trimestre ou 1^{er} semestre de votre jeune,
- livret de famille page parents,
- livret de famille page du jeune concerné par la pré-inscription.

Une fois que vous avez validé, vos données nous sont envoyées et sont sécurisées.

LE SECRÉTARIAT PEUT ÊTRE AMENÉ À VOUS CONTACTER POUR FIXER UN RENDEZ-VOUS AVEC UN RESPONSABLE DE L'ÉTABLISSEMENT, EN PRÉSENCE DE VOTRE JEUNE.

2 - PHASE D'INSCRIPTION A PARTIR DE LA MI-AVRIL JUSQU'À FIN JUIN

Vous devez obligatoirement passer par la phase « PRE INSCRIPTION » avant d'accéder à l'étape ci-dessous.

Les familles des élèves admis (sous réserve de l'avis favorable du conseil de classe) reçoivent des codes ECOLE DIRECTE par mail spécifiques au Lycée Notre Dame pour finaliser l'inscription, c'est-à-dire :

- compléter le dossier avec les pièces demandées (bulletin du 2^{ème} trimestre ou semestre, RIB, fiche sanitaire,...)
- procéder au règlement d'une première partie de la scolarité (1/10^{ème} de l'année).
- lire attentivement et signer électroniquement tous les documents (contrat de formation, règlement intérieur, projet d'établissement, charte d'utilisation informatique, déclaration de protection de la vie privée, la relation lycée-jeune-parents)

A chaque étape, n'oubliez pas de VALIDER pour confirmer l'inscription.

3 - INFORMATIONS DE RENTRÉE ENVOYÉES MI-JUILLET

Une circulaire vous sera envoyée mi-jUILLET concernant les modalités de la rentrée scolaire (date, heure de début des cours, petites fournitures scolaires...).

Il n'y a pas de liste exhaustive de fournitures scolaires par classe. Les élèves sont informés par les enseignants de chaque matière, la semaine de la rentrée.

SEPTEMBRE : rentrée des élèves